

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 416 Jeudi 25 Février 2021 – Distanciel

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Carole CHEVIET, Fabienne HABRIOUX, Caroline JEHL, Françoise SEILER, Olivier BAYLE, Didier CHAVRIER, Georges DANTIN, Emmanuel GIRARD,

Membres Invités : Ludovic ROYE - DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX - DAG.

Membre BEx excusée : Peggy DICKENS,

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 18 h 30

SUIVI	
1. Agenda - calendrier du BEX – Calendriers des instances	Bureaux exécutifs en distanciel à 18 h 30 : Les 10/03, 17/03, Conseil des Territoires - Collège des Ultramarins, le 19 mars 2021, Assemblée Générale Ordinaire Fédérale, le 20 mars 2021, Conseil des Territoires et du développement, le 21 mars 2021.
2. Demande d’Affiliation de Volonne Paddle	<p>Volonne Paddle est une association créée le 28/09/2020. La structure est située à Volonne (04) en PACA.</p> <p>La structure propose du SUP, de la randonnée en eau calme et en eaux vives. Elle prévoit une école de pagaie jeune et adulte, des activités Pagaie Fit, Pagaie Santé, du multisport et raids ainsi que d’autres activités nautiques. En termes de prestations, sont prévus des sorties encadrées, des locations et encadrement de groupes.</p> <p>Avis Favorable du Comité Régional Avis favorable du service accompagnement sous réserve de modifications statutaires au regard de certaines dispositions obligatoires (comptabilité, budget, composition du comité directeur) et de modification des coordonnées bancaires.</p> <p>→ Validation par le BEx sous réserve des modifications demandées,</p>
3. Demande d’Agrément	<p>La Communauté d’agglomération du Grand Guéret est un EPCI. La structure est située à Guéret (23) en Nouvelle Aquitaine.</p> <p>Ils proposent des randonnées en eau calme et eau vive et du SUP en eau calme. Ils ont le projet de créer une école de pagaie.</p> <p>Cette demande d’agrément concerne trois bases :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La base de Canoë de Glénic -La base de Canoë d’Anzème -La base de Canoë de Jouillat <p>Avis favorable du CRCK et du service accompagnement</p> <p>→ Validation de l’agrément par le BEx,</p>

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF	
1. Composition du Bureau Enseignement Formation	<p>À la suite des votes de la Plénière et à la nomination de Samuel BONVALET à la Présidence de la Commission Nationale Enseignement Formation 2020-2024, il est proposé à la nomination des membres de la Commission : Sylvie BARATHIEU, Remi FRANCOIS, Juan GUERRERO, Maiwenn LE FLOC'H, Guillaume VILAIN.</p> <p>→ Validation de la composition de cette commission par le BEx,</p>
2. Composition Commission Sprint Marathon Paracanoë	<p>À la suite des votes de la Plénière et à la nomination de Daniel BONIN à la Présidence de la Commission Nationale Sprint, Marathon et Paracanoë 2020-2024, il est proposé à la nomination des membres de la Commission : Patrick MASSON, Benoit BELLICAUD, Maïa DRIDER, Anne KECH, Vincent FLEURIOT, Claude BENEZIT, Vianney HAUTOIS.</p> <p>Chargés de mission : Thierry DUBUT, Stéphane TURLIER, Pierre CERBELLE, Lydie THELIER, Michel CLANET.</p> <p>→ Validation de la composition de cette commission par le BEx,</p>
3. Composition Commission Slalom	<p>À la suite des votes de la Plénière et à la nomination de Franck LACROIX à la Présidence de la Commission Nationale Slalom 2020-2024, il est proposé à la nomination des membres de la Commission : Sophie DELAGE, Flavien PORTIER, Sébastien CHAPLAIS, Brigitte ZOUNGRANA, Martin BRAUD.</p> <p>Chargée de mission : Catherine BOULAN.</p> <p>→ Validation de la composition de cette commission par le BEx,</p>
4. Modification De l'Annexe Slalom 2021	<p>Lors du Bex du 17 décembre avait été validée la modification de l'animation slalom 2021 afin de proposer un scénario évolutif en fonction du COVID. Dans ce document, paragraphe 3, il était noté qu'il y aurait un impact sur deux annexes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Annexe 6.4 donnant le calcul de classement des coupes de France initialement prévues sur quatre weekends. Mais la nouvelle animation en fonction de l'évolution de la Pandémie oblige à modifier le nombre de courses prise en compte. - Annexe 9 donnant les quotas d'accès aux divisions. Mais la nouvelle animation ne prévoit pas de descente 2020/2021 et une montée restreinte pour 2021. Cela implique qu'il faut refaire le tableau des quotas. <p>À la suite de la validation, il y aura une deuxième version pour 2021 des annexes SLALOM et une communication sera effectuée en conséquence.</p> <p>→ Validation de cette modification par le BEx,</p>
5. Compte-rendu Plénière Commission Dragon Boat	<p>Ordre du jour Plénière électorale Dragon Boat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tour de table de présentation • Bilan de l'olympiade par la Commission Nationale • Bilan de l'olympiade par le Manager de l'Equipe de France ou le Head Coach • Présentation du candidat à la Présidence de la Commission et de son projet • Choix du candidat à proposer au Conseil Fédéral,

	<ul style="list-style-type: none"> • Echanges sur le projet du / de la candidat choisi pour la présidence de la Commission <p>6 régions sont représentées et nous regrettons que toutes les régions qui ont une pratique Dragon Boat n'aient pas désigné de délégué. Riche du bilan globalement positif de l'olympiade écoulée, l'objectif de cette nouvelle mandature sera de poursuivre cette action en accentuant les points suivants :</p> <p>1^{er} défi : reprendre notre marche en avant le plus tôt possible, très lié à l'évolution sanitaire dans notre pays.</p> <p>Commission Nationale : Volonté de poursuivre le travail avec l'équipe actuelle tout en la complétant avec de nouveaux chargés de missions.</p> <p>Fédérer, Développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Doubler le nombre de clubs inscrits au Championnat de France d'ici 2024, ○ Pour attendre au moins 600 compétiteurs inscrits sur l'animation nationale, ○ Renforcer la pratique compétition dans les régions déjà en action, ○ Développer dans de nouvelles régions. <p>Accueillir Animer et Former :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Poursuivre notre politique d'intégration d'équipages jeunes, ○ Créer une animation pour la saison Hivernale en Machine à Pagayer, ○ Réussir la mise en place des Pagaies Couleurs Dragon Boat, ○ Etoffer notre calendrier de formation dans le but de tirer vers le haut la compétence de nos pagayeurs, ○ Renforcer les relais de formation nationaux et en régions, ○ Trouver une solution pour l'animation Nationale des équipages sport santé en lien avec le Comité Pagaie Santé ou la CN Loisir, ○ Continuer le travail de communication et de conquête du Dragon Boat au sein de la FFCK et de ces cadres (CTS). <p>Performer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Poursuivre le soutien à nos Equipe de France, vitrine de la performance, ○ Préparer l'après 2024 en permettant à la France de candidater pour l'organisation d'une compétition internationale, ○ Bien que non olympique, permettre au Dragon Boat d'avoir de la visibilité lors de JOP de Paris 2024. <p>→ Validation de ce Compte-Rendu par le BEx,</p>
<p>6. Compte-rendu de la Plénière du Comité Pagaie santé</p>	<p>Ordre du jour de la Plénière du Comité Pagaie santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil des participants (Daniel KOEHLIN), - Intervention de Céline RECULET (DTNA responsable formation du « Pagaie santé » fédéral en collaboration avec Caroline LOIR et Rosalie KEMPF), - Bilan historique du C.P.S : Dr Daniel KOEHLIN (co-créateur du C.P.S, président actuel du C.P.S) qui retrace les débuts de ce comité et son fonctionnement depuis 2014. Proposition de mettre ce document en annexe de ce Compte-rendu de Plénières. - Interventions des représentant.e.s des régions , acteurs de terrain de l'activité PS , - Intervention des référents PS du BEX : Emmanuel GIRARD, Carole CHEVIET – Perspectives politiques du sport santé, fédéral au cours de l'olympiade à venir.

	<ul style="list-style-type: none"> - Présentations des Médecins fédéraux : Michel CADET (MFN), Philippe GRIPPON (Président de la commission médicale nationale) et du conseiller scientifique du CPS : Dr Olivier COSTE - - Cadrage 2021-2024 Dr Catherine PAOLETTI avec interaction avec les représentants régionaux présents à cette plénière. - Proposition de cette Plénière, de la nomination à la présidence de ce comité du Dr Catherine PAOLETTI - Intervention de Caroline LOIR sur la formation pagaie santé. <p>Questions diverses</p> <p>→ Validation de ce Compte-Rendu par le BEx,</p>
<p>7. Comptes relatifs à l'exercice 2020 et affectation du résultat 2020</p>	<p>Les comptes annuels 2020, l'exécution analytique 2020 et le projet de budget 2021 ont été présentés aux membres du comité de suivi budgétaire lors de sa réunion du mercredi 17 février 2021. L'exercice 2020 est le reflet d'un contexte exceptionnel marqué par l'épidémie de la Covid 19. Le budget prévisionnel a été adopté par l'Assemblée Générale du 14 avril 2020, un mois après le début du premier confinement qui s'est traduit par l'arrêt des activités fédérales. Les Services de la FFCK ont alors élaboré un plan de continuité budgétaire partagé avec le Commissaire aux Comptes et présenté au Conseil Fédéral du 6 juin 2020. Malgré un plan de réduction des charges, les actions d'accompagnement au réseau et le plan rebond ont permis de préserver les produits. Ainsi la FFCK termine avec un exercice positif à hauteur de 187 k€.</p> <p>Pour rappel, les comptes 2020 représentent l'état de la situation de la FFCK. Ils sont constitués de trois documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le bilan représente la situation financière de la FFCK au 31/12/2020. • Le Compte de résultat • L'Annexe qui fournit des éléments complémentaires permettant de comprendre le bilan et le compte de résultat. <p>→ Validation de la présentation des documents comptables par le BEx,</p>
<p>8. Budget prévisionnel 2021</p>	<p>Le budget prévisionnel 2021 est présenté à l'équilibre à un niveau de 9 028 K€. Il faut signaler que ce budget intègre les provisions pour risques COVID de 169 K€ et 280 K€ mises en place en 2020. Ainsi, le budget présenté sans ces provisions reste au niveau du budget de 8 602 K€ adopté en 2020.</p> <p>Trois grands principes ont régi la construction du budget prévisionnel 2021 de la FFCK :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un <u>principe de sécurité</u> pour les produits : c'est-à-dire que seuls les produits sûrs à ce jour ont été intégrés ; • Un <u>principe de réalité</u> pour les charges : c'est-à-dire que les charges ont été estimées au plus juste de leur valeur ; • Un <u>principe de clarté</u> concernant la forme du document : c'est-à-dire que toute subvention ou partenariat non pleinement fléché a été intégré dans les produits de la DCPE – partie partenariat. Cette présentation permet d'avoir une image réelle du coût des différents axes projet ou métier. <p>→ Validation de la présentation du Budget Prévisionnel par le BEx,</p>

<p>9. Trophées Fémix</p>	<p>Des propositions de personne sont formulées pour candidater à l'obtention des trophées Fémix, permettant de valoriser des actions de féminines.</p> <p>→ Validation de cette opération par le BEx,</p>
<p>10. Adaptation statuts CRCK</p>	<p>À la suite de l'entrée en vigueur du nouveau système de licences le 1^{er} janvier 2021, de nombreux statuts de Comités régionaux et départementaux ne sont plus en conformité avec cette nouvelle politique.</p> <p>De plus, la supervision par la Fédération de plusieurs assemblées générales régionales lors des mois de novembre et décembre 2020, janvier et février 2021, a fait ressurgir de nombreuses difficultés, divergences et incompréhensions relatives aux statuts des Comités régionaux et départementaux. Celles-ci portaient notamment sur les règles de composition, de parité, et de vote.</p> <p>Plusieurs solutions s'offrent à nous, répondant à des degrés d'accompagnement différents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>1^{ère} solution</u> : imposer aux Comités régionaux de réécrire leurs statuts pour tenir compte des évolutions fédérales, sans leur donner d'indication et en leur laissant une <u>totale autonomie</u>. • <u>2^{ème} solution</u> : imposer aux Comités régionaux de réécrire leurs statuts pour tenir compte des évolutions fédérales, en leur indiquant seulement des <u>éléments types</u> à retrouver dedans. • <u>3^{ème} solution</u> : imposer aux Comités régionaux de réécrire leurs statuts pour tenir compte des évolutions fédérales, en leur fournissant des <u>statuts-types complets dits « à tiroirs »</u>, leur permettant d'avoir une trame fixe sur laquelle ils pourront, parfois, choisir entre plusieurs options ou inscrire leurs propres souhaits. • <u>4^{ème} solution</u> : imposer aux Comités régionaux de réécrire leurs statuts pour tenir compte des évolutions fédérales, en leur fournissant des <u>statuts-types complets dits « sans tiroir »</u>, ne leur laissant aucune marge de manœuvre pour les adapter (ou une marge très faible). <p>Le pôle « Accompagnement des structures » oscille aujourd'hui entre la 3^{ème} et la 4^{ème} solution. La 3^{ème} solution permettrait aux Comités régionaux d'adapter leurs statuts, sur certains points, aux spécificités de leur territoire et de leur fonctionnement. La 4^{ème} solution permettrait d'avoir une uniformisation (quasi-) totale des statuts régionaux et de faire disparaître les divergences pouvant exister d'une région à l'autre ainsi que les incohérences et confusions présentes dans leurs statuts. En combinant les 3^{ème} et 4^{ème} solution, nous pourrions rédiger des statuts-types complets comprenant quelques options possibles. En revanche, les questions déterminantes (ex : composition du Comité, mode de scrutin, parité, etc.) seraient « bloquées » et ne pourraient pas faire l'objet d'adaptations d'une région à l'autre. Une rédaction de statuts types à destination des CDCK sera également proposée.</p> <p>Au regard du calendrier proposé, il est demandé aux services de reprendre le planning prévisionnel et établir un premier document de travail pour permettre un travail plus politique avec des décisions à appliquer dès 2022 et d'autres règles à mettre en place, lors des élections de 2024 ou début 2025.</p>

	→ Validation de ces propositions par le BEx,
11. Choix de date de l'Assemblée Générale 2021 en 2022	<p>La date est retenue au 2 avril 2022, afin d'anticiper l'organisation et permettra d'annoncer, lors de l'Assemblée Générale du 20 mars 2021, la date de l'Assemblée Générale ultérieure.</p> <p>→ Validation de cette date d'Assemblée Générale par le BEx,</p>
12. Règlement intérieur	<p>La rénovation du Règlement Intérieur arrive à son terme et ce Bureau Exécutif prend connaissance des modifications proposées au Conseil Fédéral de samedi prochain. Le document a déjà été envoyé aux membres du Conseil Fédéral.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rappel que les statuts des organes déconcentrés doivent être en conformité avec ceux de la Fédération et imposer la validation d'une modification par le BEx, comme le contrôle du Ministère sur les Statuts de la FFCK, avant toute mise en application, - Sur les missions du secrétaire général, - Sur l'échelle des attributions des voix supplémentaires pour les structures, en fonction du nombre de licences et leurs temporalités, - Sur les règles relatives aux votes qui sont actuellement limitées uniquement à des votes par bulletin papier en présentiel mais sans préciser des règles pour le vote électronique et même de système de vote en distanciel, - Sur l'écriture inclusive et des corrections sur la rédaction. <p>→ Validation de ce Compte-Rendu par le BEx,</p>
13. SEM Ile de loisir Vaires Torcy	<p>ÎLE-DE-FRANCE LOISIRS Société anonyme d'économie mixte locale au capital social de 2 Millions d'euros Siège social : 2, rue Simone Veil – 93400 Saint Ouen, est en phase de création.</p> <p>Afin de répondre aux enjeux de développement des activités sur les îles de Loisir franciliennes, la Région Ile de France a souhaité créer une SEML Société d'économie Mixte Locale et y associer des partenaires publics et privés : a Caisse des Dépôts et Consignations, le Conseil départemental de Seine-et-Marne, le Crédit Agricole d'Ile de France, la société Cofély Finance et Investissement. La Fédération Française de Canoë-Kayak. Cette SEML a pour vocation de répondre à l'appel d'offre relatif à la DSP - Délégation de Service Public – de l'Ile de Loisir Vaires-Torcy qui accueille la base nautique olympique d'Ile de France.</p> <p>Compte tenu des enjeux liés au site olympique et paralympique de Vaires Sur Marne:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le site accueillera les Jeux de Paris 2024 • nos équipes olympiques et paralympiques y sont installées ainsi que nos structures de haut niveau • notre siège fédéral y est accueilli • la construction de notre Maison des Sports de Pagaie est en cours • L'accès de nos clubs au stade d'eau vive – nombre de créneaux, conditions tarifaires – • L'organisation d'évènements internationaux mais aussi de loisir et de sport santé • Le développement des sports de pagaie sur les îles de loisir,

	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement de nos partenariats existants et l'opportunité de créer de nouveaux partenariats, • L'expérimentation de nouveaux modes de gestion des infrastructures et équipement <p>Le Bureau Exécutif souhaite que la FFCK intègre cette SEML. La participation est de 50K€.</p> <p>La proposition de prise de participation à la SEML et l'adoption des statuts seront soumis pour approbation à l'assemblée générale du 20 mars 2021.</p> <p>→ Validation de cette proposition et de ces statuts par le BEx,</p>
<p>14. Calendrier des compétitions</p>	<p>Les clubs, compétiteurs, organisateurs et officiels nous demandent d'avoir de la visibilité sur le calendrier sportif. Nous avons validé un premier communiqué annonçant qu'il n'y aurait pas de compétitions jusqu'au 15 mars.</p> <p>Dans la continuité de ce premier communiqué et pour répondre aux acteurs du terrain, nous souhaitons donner de la visibilité sur les prochaines communications au sujet des compétitions et avons validé à la fois en Commission Sportive et en Bureau Exécutif, un document dans lequel, si l'autorisation de reprise des compétitions par le gouvernement était donnée avant le premier mars, les compétitions reprendraient au 15 mars. Dans le cas contraire, les conditions seraient repoussées d'un mois au 15 avril et toujours en cas d'absence d'autorisation au 1^{er} avril, l'interdiction de compétition pour l'animation sportive serait repoussée au 15 mai, et ainsi de suite.</p> <p>Au regard de l'évolution de la pandémie, il n'y aura pas d'autorisation de pratique en compétition avant ce week-end, et pour être cohérents avec nos décisions, la proposition est d'annoncer qu'il n'y aura pas de compétition pour l'animation sportive (hors Haut niveau) avant le 18 avril.</p> <p>Un communiqué en ce sens sera diffusé le mardi 2 mars, sur le Site fédéral.</p> <p>→ Validation de cette décision par le BEx,</p>
<p>15. Candidatures internationales</p>	<p>Plusieurs candidatures à ECA, European Canoe Association :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sebastien CHAPLAIS – ECA Canoe Slalom technical committee member - Caroline JEHL – ECA Va'a technical delegate - Michel LETIENNE – ECA Canoe Sprint technical committee member - Thierry MOURAUD – ECA Waveski surfing technical delegate - David SZLACHTA – ECA Ocean Racing technical delegate. <p>Candidature de Bruno CARLIER, à la WRF, World Rafting Fédération.</p> <p>→ Validation de ces candidatures par le BEx,</p>

INFORMATIONS du BUREAU EXECUTIF

1. Médailles
fédérales

Un ensemble de proposition d'attribution de médailles de la Fédération ont été effectuée par les Organes Déconcentrés, les Commissions Nationales et des Elus. A la suite de ces propositions, la Commission Nationale de Distinction s'est réunie et nous fait part de la liste des nominés. Cette liste sera validée par le Conseil Fédéral du samedi 27 février.

Fin du BEX à 22 h 35

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral